



Ambassade de France en Arabie saoudite
Service économique de Riyad

Riyad, le 18 décembre 2019
Affaire suivie par : Aziz Reguig

L'OPEP+ réduit sa production de 503 000 barils/jour à compter de janvier 2020

Résumé : Les pays membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) et ses alliés (OPEP+), réunis à Vienne le 6 décembre 2019, ont conclu un accord de réduction de la production de 503 000 barils par jour à partir du 1^{er} janvier 2020, pour une durée de trois mois. Cet accord s'inscrit dans une volonté d'enrayer la baisse des prix du baril de pétrole.

L'OPEP+ s'engage sur une réduction additionnelle de 503 000 barils/jour de sa production à compter du 1^{er} janvier 2020 pour une durée de trois mois

Lors de la dernière réunion des pays membres de l'OPEP, ainsi que 10 autres pays (OPEP+), à Vienne le 6 décembre 2019, un accord a été conclu pour la **réduction de la production de pétrole de 1,7 million de barils/jour (Mb/j) à partir du 1^{er} janvier 2020** et jusqu'au 31 mars 2020, soit 1,7% de l'offre mondiale. Cet accord **représente une réduction additionnelle de 503 000 Mb/j par rapport à l'accord de décembre 2018 reconduit en juillet 2019**. L'effort est principalement porté par les pays membres de l'OPEP avec 372 000 barils/jour. Ainsi, la part totale de l'OPEP dans cet accord est de 1,17 Mb/j et celle des autres pays de 531 000 b/j. La Russie s'engage sur une réduction additionnelle de production de 70 000 b/j.

En novembre 2019, les pays membres de l'OPEP ont produit en moyenne 29,56 Mb/j, par conséquent ce nouvel accord réduit de 4% la production des pays membres de l'organisation. En excluant les pays membres de l'OPEP non concernés par les quotas (Iran, Libye et Venezuela), la production de novembre 2019 était de 25,52 Mb/j. L'accord du 6 décembre représente donc une réduction de 4,5% de la production de l'OPEP sous quotas.

En novembre 2016, **les pays membres de l'OPEP+**, avaient décidé une **réduction de production de 1,8 Mb/j à compter du 1^{er} janvier 2017 pour une durée de six mois** afin de favoriser une remontée des prix au plus bas en 2015 et 2016. Cet accord avait été reconduit par des décisions successives jusqu'en juin 2018. Cette diminution de l'offre avait permis de faire remonter les prix du baril à plus de 80 dollars. Le 21 juin 2018, les pays membres de l'OPEP avaient alors décidé une hausse de la production pour favoriser une stabilisation des cours.

La forte baisse du prix du baril fin 2018, dans le contexte de ralentissement de la croissance mondiale et de la forte hausse de la production de pétrole de schiste aux États-Unis, avait amené à une nouvelle décision de réduction de la production. En **décembre 2018**, les pays membres de l'OPEP+ avaient alors décidé une **réduction de 1,2 million de barils/jour à compter du 1^{er} janvier 2019 pour une durée de six mois**. Cet accord a été **reconduit en juillet 2019 pour 9 mois, jusqu'en mars 2020**.

L'Arabie saoudite assume une part majeure de la réduction de production

Le quota actuel de l'Arabie saoudite est de 10,31 Mb/j pour une capacité maximale de production proche de 11,3 Mb/j. Pour compenser le non-respect des quotas par certains pays membres de l'OPEP (notamment l'Irak et le Nigéria), et afin d'éviter une plus grande diminution des prix du baril, l'Arabie saoudite avait réduit sa production à 9,92 Mb/j en novembre 2019, soit 390 000 b/j de moins que son quota.

Le 6 décembre 2019, l'Arabie saoudite s'est engagée à une **réduction de sa production de 167 000 b/j, soit 33% de la réduction totale de 503 000 b/j**. Le pays prévoit de produire 9,74 Mb/j au premier trimestre 2020, soit 403 000 b/j de moins que son quota autorisé de 10,14 Mb/j.

Le ministre saoudien de l'Énergie, le Prince Abdulaziz ben Salman, a déclaré lors de la conférence de presse qui a suivi la réunion OPEP+, que les efforts supplémentaires effectués par l'Arabie saoudite ne seraient préservés qu'à condition que tous les pays respectent leur quota.

La prochaine réunion se tiendra exceptionnellement au début du mois de mars 2020 afin d'évaluer les résultats de l'accord et de le prolonger éventuellement pour trois mois.

Commentaires :

L'accord du 6 décembre 2019 reflète la volonté des pays membres de l'OPEP et ses alliés (OPEP+) de maintenir les prix du baril de brut au-dessus de 60 dollars.

Il est probable que l'Arabie saoudite exercera dans les prochains mois une pression en vue d'une réduction supplémentaire de la production pour favoriser une reprise à la hausse des cours du brut. En effet, le budget de l'Etat pour l'année 2020 adopté début décembre prévoit une forte augmentation du déficit budgétaire (50 Mds USD, +43% par rapport au budget 2019) sur une hypothèse de prix du baril (non confirmée officiellement) autour de 60 dollars. Par ailleurs, les autorités saoudiennes seront vigilantes sur l'activité de Saudi Aramco et veilleront à une évolution positive du cours de l'action de la compagnie pétrolière Saudi Aramco suite à l'introduction de 1,5% de son capital sur la Bourse de Riyad (Tadawul).

Laurent Estrade